L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 16 AOUT 1891. | 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Dennet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 16 AOUT 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

L'Abeille du 1er Septembre.

Nous publierons mardi, 1er septembre, une Revue complète des opérations financières et commerciales de l'exercice 1890-91 à la Nouvelle-Orléans. Cette Revue renfermera tous les renseignements désirables sur les progrès de l'industrie, l'état des récoltes, le cours des valeurs publiques, etc.

Notre numéro du 1er septembre devant être tiré à un nombre considérable d'exemplaires et expédié dans toutes les directions, les annonces qui y seront insérées auront une très grande circulation. Nous croyons devoir appeler sur ce fait l'attention du commerce et des parties intéressées en général.

Le mauvais état de nos marchés.

Voici encore une fois des plaintes qui nous parviennent sur l'état de nos marchés, sur leur malpropreté, sur leur mauvaise tenue. Elles ne sont malheureusement pas nouvelles, ces plaintes. Nous les entendons se renouveler, tous les ans, sans que la situation s'améliore, sans que l'on tienne, le lendemain, compte des avertissements de la veille. Elles ne sont pas non plus vagues indécises, ces doléances; elles ne sont pas préférées par le premier venu, par des indifférents ou des hommes incompétents. C'est l'autorité sanitaire elle-même, c'est l'inspecteur du Bureau de Santé qui prend la parole et proteste énergiquement contre la situation, qu'il déclare dangereuse, intolérable. "Il faut," dit-il, "apporter un changement radical dans le système actuel de nettoyage de nos marchés." Les viandes n'y sont pas toujours tenues dans un parfait état de propreté. Le tout : boîtes, étaux, pavage ou carrelage, devrait être lavé à fond, chaque jour, plutôt deux et trois fois qu'une. C'est surtout du marché aux légumes que l'on a justement à se plaindre. Il n'est pas rare d'y voir jeter, au hasard, pêle mêle, sur le voie publique, sur la levée, les restes de légumes qui s'y décomposent au soleil, et répandent dans l'air ambiant que odeur désagréable, infecte.

Mais c'est principalement le marché Poydras qui soulève les plus énergiques protestations. L'atmosphère n'y est pas, à chaque instant balayée par la brise du fleuve. Placé tout à fait dans l'intérieur de la ville, il est renfermé entre des rues étroites, mal construites, mal pavées, à travers lesquelles l'air circule difficilement. Là le danger est plus grand; les viandes, les légumes, les fruits : tous les articles de consommation y sont condamnés à se corrompre plus rapidement. C'est un terrible foyer d'infection; c'est la source de bien des maladies, de bien des indispositions, dont on va souvent chercher bien loin les causes, tandis qu'elles sont sous nos yeux, et que nous négligeons d'en prévenir l'action, d'abord ; d'y porter remède, ensuite.

Nous prenons toute espèce de précautions pour barrer le passage aux maladies qui peuvent nous venir du dehors. La belle avance, si nous laissons s'accumuler, au milieu de nous, les germes d'autres affections qui ne sont pas moins dangereuses.

Il n'est pas de centre de population, même ayant une importance secondaire, même placé au milieu d'un climat modéré, qui n'ait adopté, sous ce rapport, les réglements les plus stricts ; qui ne prenne, à chaque instant, les mesures les plus sévères ; et nous qui sommes groupés, au nombre de deux cent cinquante mille âmes, dans une ville basse, au sol constamment humide, et sur laquelle pèse, plusieurs mois de l'année, un soleil de plomb ; un soleil qui, pénétrant les matières sujettes à décomposition, y active la germination des principes les plus malfaisants, nous laissons tout aller à la diable, sans nous inquiéter des maladies qui peuvent fondre sur nous, et que notre négligence aura provoquées.

Il est temps d'en finir avec ce misérable système. En définitive, les marchés sont une propriété publique. L'administration municipale a charge de leur maintien en bon état ; elle a la responsabilité des maux que la moindre incurie peut et doit engendrer ; elle tire, d'ailleurs, de ces marchés un assez joli revenu. Qu'elle emploie ce revenu à les tenir constamment en parfait état de propreté. C'est bien le moins, qu'en retour des lourdes taxes que nous payons, nous puissions obtenir un peu de sécurité pour la santé de nos familles, de nos femmes, de nos enfants.

Nous remercions sincèrement l'inspecteur du Bureau de Santé de ses justes plaintes, de ses protestations indignées. Nous comptons bien qu'elles seront entendues et que l'on agira en conséquence.

—On aime à avoir le plus possible pour l'argent que l'on dépense. Ce dédit est comblé chez tous ceux qui font usage d'une bouteille de "Lion Black Ink" de Wolff. Demandez à vos voisins s'ils n'ont pas trouvé plus de profit, de confort de plaisir à acheter une bouteille de "Wolff's Acme Blacking" qu'à acheter tout autre article. C'est une dépense profitable parce qu'elle permet ainsi de conserver le cuir, c'est un plaisir de se servir de ce cirage parce qu'on l'étend facilement sur la chaussure, et qu'il n'en faut mettre qu'une fois par mois sur les souliers de Samson, et une fois par semaine, sur les souliers de messieurs.

For Malaria, Liver Trouble, or Indigestion, use BROWN'S IRON BITTERS

La Salsoparille d'Ayer, n'a jamais, jusqu'ici, égalé le nombre des cures merveilleuses et des ventes immenses faites chaque jour.

Le World's Fair.—Le Sud peut se féliciter d'avoir plus que sa part du *World's Fair*. La beauté séconde des femmes du Sud est due en grande partie à l'usage du "Creole Female Tonic", l'ami, le favori des femmes, un parfait remède pour tous les maux dont elles souffrent.

Sur la pièce de la Roquette :

—Connais-tu la différence qui existe entre les jours et la guillotine ?

—?

—Il n'y en a pas : les jours sont comme la guillotine, ils "raccourcissent".

A l'Ecole de droit :

Le Professeur.—Je suppose le cas, monsieur, où vous auriez des droits éventuels sur une importante succession. Que feriez-vous, en règle générale, avant de la recueillir ?

L'Elève.—Des dettes.

DISTRIBUTION DES PRIX

—DU—

CONCOURS GÉNÉRAL

EN FRANCE.

Remarquable discours du ministre de l'instruction publique.

La solennité annuelle de la distribution des prix aux lauréats du concours général a eu lieu, le 30 juillet, à midi, dans le grand amphithéâtre de la nouvelle Sorbonne, Paris.

Dès onze heures et demie, la salle était comble.

Les élèves venus pour entendre proclamer leur nom et recevoir leurs récompenses se trouvaient au parterre, dont les quatre premières rangs de banquettes étaient occupés par les provisoires des lycées.

Dans la salle, beaucoup de dames en élégantes toilettes ; des ecclésiastiques, des officiers.

La musique de la garde républicaine qui a exécuté plusieurs morceaux de son répertoire, occupait la tribune supérieure, à droite de l'estrade.

A l'extérieur, le service d'honneur était fait par la garde de Paris à cheval.

M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, est arrivé à midi précis. La voiture du ministre, dans laquelle avaient pris place son chef de cabinet et M. Léard, directeur de l'enseignement secondaire, était escortée par un escadron de la garde de Paris.

M. Bourgeois a été reçu par M. Léard, directeur de l'Académie de Paris. Les tambours ont battu aux champs, et la garde de Paris a fait, qui formait la haie, a présenté les armes à l'entrée du ministre dans le grand vestibule de la nouvelle Sorbonne.

C'est de là qu'on s'est rendu, massés en tête, dans la salle de la cérémonie.

Le ministre a pris place au fauteuil d'honneur, ayant à sa droite M. Fisque, président de la Chambre des députés, et à sa gauche M. Constans, ministre de l'intérieur.

Remarqué également aux places d'honneur : MM. Barbey, ministre de la marine ; Jaurégui berry, représentant le président de la République, préfet de la Seine. Léard, vice-recteur de l'Académie ; Larroumet, directeur des beaux arts ; Le Vasseur, membre de l'Institut ; Buisson, directeur de l'enseignement primaire, etc.

M. Bourgeois a donné la parole à M. Fabié, professeur au lycée Charlemagne, à qui revenait l'honneur de prononcer le discours d'usage.

L'orateur avait pris pour titre : "De la Poésie dans l'éducation et dans la vie." Un discours attendu présentait un intérêt tout particulier à ce que, pour la première fois, il devait être prononcé en vers.

C'est d'une voix ferme et assurée que M. Fabié a prononcé son discours ; presque chaque strophe était saluée par des salves d'applaudissements.

On peut dire que le jeune poète ayeyronnais a obtenu aujourd'hui un grand succès.

M. Bourgeois a ensuite prononcé le très remarquable discours suivant, fréquemment souligné par les applaudissements de l'auditoire :

DISCOURS DU MINISTRE.

Messieurs,

En applaudissant, avec vous tous, les beaux vers que nous venons d'entendre, je goûtais un plaisir particulier.

Vous êtes en effet, mon cher poète, un maître ès lettres.... modernes, et je vous étais reconnaissant des suffrages que vous donnent vos maîtres et vos collègues : en les obtenant pour vous-même, en effet, vous les obteniez pour l'ordre d'études que vous représentez, et les applaudissements dont retentissait cette grande salle de la Sorbonne reconstruite me semblaient l'éclatante bienvenue de l'Université tout entière au jeune enseignement qui prend aujourd'hui séance avec vous.

Par le sujet que vous aviez choisi vous aviez voulu, je pense, répondre à certaines préoccupations de vos aînés. L'un dernier, à cette même place, en faisant connaître l'esprit de l'enseignement moderne que nous préparions, j'en affirmais le caractère classique, je protestais contre cette idée qu'il dût être un enseignement utilitaire. Vous avez tenu à ce que les premières paroles publiques prononcées en nos fleurs fussent l'affirmation de ses tendances élevées. De toutes les œuvres de l'intelligence humaine vous avez choisi, pour en faire l'éloge la plus noble et la plus désintéressée, vous avez dit les droits et les bienfaits de la poésie ; vous l'avez montré également bonne aux faibles dans la souffrance et aux forts dans l'action ; vous avez revendiqué pour elle une place toujours plus grande dans les sociétés modernes, où les conquêtes de la science, loin de restreindre son domaine, l'élèvent sans cesse et l'élargissent, et votre dernière parole a été pour adresser à ces jeunes gens, qui l'ont entendu et compris, ce conseil qui sera vrai tant que le rayon de la pensée illuminera un front humain :

Ayez contre la vie, à certains jours méchante,
L'idéal qui sourit....

Mes chers amis,

Votre maître a raison : "Ayez un idéal." Ce conseil, c'est l'Université tout entière qui vous le donne ; ce vœu, c'est nous tous qui le formons pour vous. Et ne croyez pas qu'en vous parlant ainsi avec le poète, je vous parle moi-même, comme on dit, "en poète". Il ne s'agit pas ici de rêverie, et nous n'entendons pas vous détourner des réalités et vous décourager de l'action. Vivre, pour nous, c'est précisément agir, et nous pensons que l'homme le plus digne du nom d'homme est celui qui unit à la sensibilité la plus délicate et à l'intelligence la plus haute la volonté la plus forte et l'activité la plus étendue.

Nous croyons donc bien vous donner un conseil viril en vous disant : Ayez un idéal. Avoir un idéal, c'est en effet avoir un but supérieur à l'action de chaque jour ; c'est être, quoi qu'on fasse, supérieur à ce que l'on fait.

Pour la plus rude, la plus inculte travailleur, c'est avoir dans l'esprit—chose bien modeste et bien grande—la vue de la journée à remplir avec conscience, de la tâche à acquitter avec loyauté ; pour l'artisan, c'est porter en soi le chef d'œuvre rêvé, dont chaque œuvre faite ou tentée le rapproche ; pour l'homme public, c'est concevoir et appeler de ses vœux cet état de la société où régneront la justice et la paix, et dont chacune de ses épreuves, chacun de ses sacrifices, est la douloureuse nécessaire préparation ; pour le patriote.... ah ! mes amis, si je besoin de vous dire ce que c'est qu'un idéal.

Un idéal, ce n'est pas seulement, au milieu de l'atmosphère étouffante de l'égoïsme des hommes, un souffle d'air pur qui ranime et vivifie, au dessus des obscurités et des doutes de l'existence quotidienne, une lumière qui guide et qui sauve, c'est quelque chose de plus que tout cela et que je voudrais dire d'un seul mot, avoir un idéal, voyez-vous, c'est avoir une raison de vivre.

Messieurs, nous préparons cette jeunesse non pour telle ou telle carrière, mais pour la vie. Si donner à l'homme un idéal, c'est donner une orientation à toute son existence, une raison et un ressort à tous ses actes, nous reconnaissons le le but dernier de l'éducation, le devoir le plus haut du maître.

C'est bien cette pensée qui, l'année dernière, animait l'orateur qui revendiquait ici pour l'Université le droit de former non seulement les esprits, mais les consciences. Ce droit, je ne crois pas avoir besoin de l'affirmer de nouveau. L'éducation est, à nos yeux, inséparable de l'instruction. L'enfant qui nous est confié, nous en devons faire un homme, un homme complet, n'ayant pas seulement le corps bien portant et l'esprit bien fait, mais ayant aussi la conscience bien faite et bien portante, c'est-à-dire ayant appris à connaître tous ses devoirs, ayant réfléchi sur leur fondement et sur leur nécessité, et s'étant préparé à les remplir. L'histoire d'une vie humaine, c'est l'histoire de la lutte d'un être vivant, pensant et conscient, contre la souffrance physique, contre l'erreur et contre le mal moral. Le jeune homme qui sort de nos mains doit être également prêt pour ce triple combat.

Jamais plus qu'en ces dernières années, l'Université ne s'est préoccupée de cette partie essentielle de sa tâche. Dans toutes les réformes poursuivies depuis 1880, touchant la discipline, des travaux et des jeux, les relations des maîtres et des élèves, la nature des peines et des récompenses, apparaît la préoccupation constante du développement propre de l'éducation.

Mais, cette tâche est-elle terminée, et n'est-ce pas surtout en ce domaine qu'on a le droit de dire qu'il y a toujours quelque chose à faire !

Messieurs, il y a un an j'essayais de vous montrer combien il est nécessaire à l'Université d'avoir une pensée commune, une unité de doctrine pour la formation de l'intelligence de la jeunesse française. Combien plus nécessaire encore est cette unité de doctrine dans l'œuvre de l'éducation morale, si l'Université veut répondre à son objet véritable, si elle veut ce qu'elle doit être, ce que le pays lui demande d'être, le foyer où viennent se concentrer tous les mouvements de la conscience nationale, pour se réfléchir sur chaque génération nouvelle et donner ainsi l'impulsion et la vie à la conscience de chacun de ses enfants !

Quand je parle de cette unité de doctrine, ai-je besoin d'ajouter, qu'il ne s'agit point d'imposer aux esprits un système philosophique et de prononcer je ne sais quel dogme métaphysique sur la nature du bien et du mal ? L'Université républicaine respecte toutes les croyances, et donne l'exemple de la tolérance à ses adversaires les plus intolérants. Mais quelque opinion que l'on professe sur les problèmes éternellement posés à l'esprit limité de l'homme, l'idée du bien existe, et, comme l'a dit un grand philosophe français, cette idée est un fait, et ce fait est une force. Et depuis que les hommes sont en société, cette force n'a cessé d'agir sur le monde pour apaiser la violence, abaisser les inégalités, substituer la justice à l'arbitraire, la liberté à la contrainte, la solidarité à l'hostilité, élargissant sans cesse la sphère des devoirs de chacun des êtres conscients vis-à-vis de tous, et, malgré les retours en arrière, malgré les défaites partielles de la vérité et du droit, malgré les apothéoses passagères de la force, rapprochant chaque jour l'humanité d'un état supérieur de paix, d'équilibre et de réconciliation.

C'est l'Etat, expérimentale, pour ainsi dire, du développement et des effets de cette idée du bien dans l'histoire des hommes qui peut servir de point de départ à cet enseignement de la morale, de fondement à cette doctrine commune que nous appelons de nos vœux. La science ne sait rien de la nature des choses, elle ne connaît et ne peut définir ni la nature de la matière, ni la nature de l'esprit, elle donne un nom à la substance et à la force, mais ce nom n'exprime pas une réalité, il est comme la borne marquée par elle au domaine de l'inconnaissable, au delà d'où elle se réligne à partir pour ses recherches. Et la science n'en est pas cependant moins puissante et moins féconde, lorsque de cette substance et de cette force inconnues elle étudie les manifestations et les effets, lorsqu'elle détermine les conditions constantes de leurs modifications et de leurs échanges, et lorsque du spectacle de ces innombrables apparences, qui semblaient insaisissables, elle dégage pour notre pensée des lois simples qui ont la précision rigoureuse du nombre, et dont chaque jour qui se lève vient confirmer l'évidence.

Il en est de cette force, que nous nommons l'idée du bien, comme de la pensée, de la lumière ou du mouvement. Quelque opinion que nos croyances personnelles nous donnent de sa nature et de son essence, les lois de son action peuvent être par nous étudiées et reconnues, et l'histoire de l'humanité est la mère, de ses tristesses et de ses joies, de ses douleurs et de ses espérances, offre pour cette étude un champ d'observation assez vaste et assez riche à notre conscience et à notre raison. Il y a donc bien une science de la morale et, comme l'affirmait avec éloquence dans une récente discussion, l'un des maîtres les plus respectés de cette Sorbonne, c'est cette science dont l'enseignement doit prendre une place chaque jour plus grande dans le cercle du nos études, et pénétrer, pour ainsi dire, toutes les autres parties de notre enseignement.

On a dit de la science morale qu'elle est l'exposé défini des formes de conduite adaptées à un état de société, de telle sorte que la vie de chacun et que la vie de tous puisse être aussi libre, aussi pleine, aussi complète que possible. Je ne veux point rechercher ici le bien-fondé de cette formule ni, si, comme l'a dit notre regretté Guyau, "les lois supérieures de la morale sont identiques aux lois les plus profondes de la vie même." Je ne retiens de cette définition qu'un point qui montre bien pourquoi une telle science fait partie intégrante de tout système d'enseignement public. Ce qu'elle doit rechercher et faire connaître, ce sont les formes de conduite "adaptées à un état de société déterminé;" c'est donc une chose essentiellement du développement de la civilisation où vous place votre naissance, l'ensemble des règles qui s'imposent à vous envers votre temps et votre pays, envers ce présent que nous allons vous livrer, envers cet avenir dont vous allez être à votre tour les créateurs. Est-il rien qui soit plus nécessaire et n'aurions-nous pas laissé quelque chose à faire si, demain, laissés à vous-mêmes, dans les épreuves de cette liberté de la vie que vous attendez comme un allégement et qui est, au contraire, le plus lourd des fardeaux, vous n'aviez pas, pour vous guider, des règles de jugement et d'action, claires et précises, dont votre esprit ait accepté la vérité, dont votre conscience ait subi la force, et dont la violation soit pour votre état moral une blessure, comme l'est pour votre corps le choc d'une arme ou pour votre esprit le langage d'un être privé de raison ?

Vous êtes Français, et vous allez être citoyens d'une démocratie républicaine. Quels devoirs vont être les vôtres ? Je ne crois pas qu'à aucun moment de l'histoire il y en ait eu de plus nobles que ceux que nous, vos pères, nous nous efforçons de remplir et que nous vous demandons de remplir après nous et après nous : être fils d'une patrie glorieuse et vaincue ; travailler à lui rendre sa grandeur et son rang dans le monde ; être les fils d'une patrie qui est la France, et, quoi qu'on fasse, supérieur à ce que l'on fait.

Pour la plus rude, la plus inculte travailleur, c'est avoir dans l'esprit—chose bien modeste et bien grande—la vue de la journée à remplir avec conscience, de la tâche à acquitter avec loyauté ; pour l'artisan, c'est porter en soi le chef d'œuvre rêvé, dont chaque œuvre faite ou tentée le rapproche ; pour l'homme public, c'est concevoir et appeler de ses vœux cet état de la société où régneront la justice et la paix, et dont chacune de ses épreuves, chacun de ses sacrifices, est la douloureuse nécessaire préparation ; pour le patriote.... ah ! mes amis, si je besoin de vous dire ce que c'est qu'un idéal.

Un idéal, ce n'est pas seulement, au milieu de l'atmosphère étouffante de l'égoïsme des hommes, un souffle d'air pur qui ranime et vivifie, au dessus des obscurités et des doutes de l'existence quotidienne, une lumière qui guide et qui sauve, c'est quelque chose de plus que tout cela et que je voudrais dire d'un seul mot, avoir un idéal, voyez-vous, c'est avoir une raison de vivre.

Messieurs, nous préparons cette jeunesse non pour telle ou telle carrière, mais pour la vie. Si donner à l'homme un idéal, c'est donner une orientation à toute son existence, une raison et un ressort à tous ses actes, nous reconnaissons le le but dernier de l'éducation, le devoir le plus haut du maître.

C'est bien cette pensée qui, l'année dernière, animait l'orateur qui revendiquait ici pour l'Université le droit de former non seulement les esprits, mais les consciences. Ce droit, je ne crois pas avoir besoin de l'affirmer de nouveau. L'éducation est, à nos yeux, inséparable de l'instruction. L'enfant qui nous est confié, nous en devons faire un homme, un homme complet, n'ayant pas seulement le corps bien portant et l'esprit bien fait, mais ayant aussi la conscience bien faite et bien portante, c'est-à-dire ayant appris à connaître tous ses devoirs, ayant réfléchi sur leur fondement et sur leur nécessité, et s'étant préparé à les remplir. L'histoire d'une vie humaine, c'est l'histoire de la lutte d'un être vivant, pensant et conscient, contre la souffrance physique, contre l'erreur et contre le mal moral. Le jeune homme qui sort de nos mains doit être également prêt pour ce triple combat.

Jamais plus qu'en ces dernières années, l'Université ne s'est préoccupée de cette partie essentielle de sa tâche. Dans toutes les réformes poursuivies depuis 1880, touchant la discipline, des travaux et des jeux, les relations des maîtres et des élèves, la nature des peines et des récompenses, apparaît la préoccupation constante du développement propre de l'éducation.

Mais, cette tâche est-elle terminée, et n'est-ce pas surtout en ce domaine qu'on a le droit de dire qu'il y a toujours quelque chose à faire !

Messieurs, il y a un an j'essayais de vous montrer combien il est nécessaire à l'Université d'avoir une pensée commune, une unité de doctrine pour la formation de l'intelligence de la jeunesse française. Combien plus nécessaire encore est cette unité de doctrine dans l'œuvre de l'éducation morale, si l'Université veut répondre à son objet véritable, si elle veut ce qu'elle doit être, ce que le pays lui demande d'être, le foyer où viennent se concentrer tous les mouvements de la conscience nationale, pour se réfléchir sur chaque génération nouvelle et donner ainsi l'impulsion et la vie à la conscience de chacun de ses enfants !

Quand je parle de cette unité de doctrine, ai-je besoin d'ajouter, qu'il ne s'agit point d'imposer aux esprits un système philosophique et de prononcer je ne sais quel dogme métaphysique sur la nature du bien et du mal ? L'Université républicaine respecte toutes les croyances, et donne l'exemple de la tolérance à ses adversaires les plus intolérants. Mais quelque opinion que l'on professe sur les problèmes éternellement posés à l'esprit limité de l'homme, l'idée du bien existe, et, comme l'a dit un grand philosophe français, cette idée est un fait, et ce fait est une force. Et depuis que les hommes sont en société, cette force n'a cessé d'agir sur le monde pour apaiser la violence, abaisser les inégalités, substituer la justice à l'arbitraire, la liberté à la contrainte, la solidarité à l'hostilité, élargissant sans cesse la sphère des devoirs de chacun des êtres conscients vis-à-vis de tous, et, malgré les retours en arrière, malgré les défaites partielles de la vérité et du droit, malgré les apothéoses passagères de la force, rapprochant chaque jour l'humanité d'un état supérieur de paix, d'équilibre et de réconciliation.

C'est l'Etat, expérimentale, pour ainsi dire, du développement et des effets de cette idée du bien dans l'histoire des hommes qui peut servir de point de départ à cet enseignement de la morale, de fondement à cette doctrine commune que nous appelons de nos vœux. La science ne sait rien de la nature des choses, elle ne connaît et ne peut définir ni la nature de la matière, ni la nature de l'esprit, elle donne un nom à la substance et à la force, mais ce nom n'exprime pas une réalité, il est comme la borne marquée par elle au domaine de l'inconnaissable, au delà d'où elle se réligne à partir pour ses recherches. Et la science n'en est pas cependant moins puissante et moins féconde, lorsque de cette substance et de cette force inconnues elle étudie les manifestations et les effets, lorsqu'elle détermine les conditions constantes de leurs modifications et de leurs échanges, et lorsque du spectacle de ces innombrables apparences, qui semblaient insaisissables, elle dégage pour notre pensée des lois simples qui ont la précision rigoureuse du nombre, et dont chaque jour qui se lève vient confirmer l'évidence.

Il en est de cette force, que nous nommons l'idée du bien, comme de la pensée, de la lumière ou du mouvement. Quelque opinion que nos croyances personnelles nous donnent de sa nature et de son essence, les lois de son action peuvent être par nous étudiées et reconnues, et l'histoire de l'humanité est la mère, de ses tristesses et de ses joies, de ses douleurs et de ses espérances, offre pour cette étude un champ d'observation assez vaste et assez riche à notre conscience et à notre raison. Il y a donc bien une science de la morale et, comme l'affirmait avec éloquence dans une récente discussion, l'un des maîtres les plus respectés de cette Sorbonne, c'est cette science dont l'enseignement doit prendre une place chaque jour plus grande dans le cercle du nos études, et pénétrer, pour ainsi dire, toutes les autres parties de notre enseignement.

On a dit de la science morale qu'elle est l'exposé défini des formes de conduite adaptées à un état de société, de telle sorte que la vie de chacun et que la vie de tous puisse être aussi libre, aussi pleine, aussi complète que possible. Je ne veux point rechercher ici le bien-fondé de cette formule ni, si, comme l'a dit notre regretté Guyau, "les lois supérieures de la morale sont identiques aux lois les plus profondes de la vie même." Je ne retiens de cette définition qu'un point qui montre bien pourquoi une telle science fait partie intégrante de tout système d'enseignement public. Ce qu'elle doit rechercher et faire connaître, ce sont les formes de conduite "adaptées à un état de société déterminé;" c'est donc une chose essentiellement du développement de la civilisation où vous place votre naissance, l'ensemble des règles qui s'imposent à vous envers votre temps et votre pays, envers ce présent que nous allons vous livrer, envers cet avenir dont vous allez être à votre tour les créateurs. Est-il rien qui soit plus nécessaire et n'aurions-nous pas laissé quelque chose à faire si, demain, laissés à vous-mêmes, dans les épreuves de cette liberté de la vie que vous attendez comme un allégement et qui est, au contraire, le plus lourd des fardeaux, vous n'aviez pas, pour vous guider, des règles de jugement et d'action, claires et précises, dont votre esprit ait accepté la vérité, dont votre conscience ait subi la force, et dont la violation soit pour votre état moral une blessure, comme l'est pour votre corps le choc d'une arme ou pour votre esprit le langage d'un être privé de raison ?

Vous êtes Français, et vous allez être citoyens d'une démocratie républicaine. Quels devoirs vont être les vôtres ? Je ne crois pas qu'à aucun moment de l'histoire il y en ait eu de plus nobles que ceux que nous, vos pères, nous nous efforçons de remplir et que nous vous demandons de remplir après nous et après nous : être fils d'une patrie glorieuse et vaincue ; travailler à lui rendre sa grandeur et son rang dans le monde ; être les fils d'une patrie qui est la France, et, quoi qu'on fasse, supérieur à ce que l'on fait.

Pour la plus rude, la plus inculte travailleur, c'est avoir dans l'esprit—chose bien modeste et bien grande—la vue de la journée à remplir avec conscience, de la tâche à acquitter avec loyauté ; pour l'artisan, c'est porter en soi le chef d'œuvre rêvé, dont chaque œuvre faite ou tentée le rapproche ; pour l'homme public, c'est concevoir et appeler de ses vœux cet état de la société où régneront la justice et la paix, et dont chacune de ses épreuves, chacun de ses sacrifices, est la douloureuse nécessaire préparation ; pour le patriote.... ah ! mes amis, si je besoin de vous dire ce que c'est qu'un idéal.

Un idéal, ce n'est pas seulement, au milieu de l'atmosphère étouffante de l'égoïsme des hommes, un souffle d'air pur qui ranime et vivifie, au dessus des obscurités et des doutes de l'existence quotidienne, une lumière qui guide et qui sauve, c'est quelque chose de plus que tout cela et que je voudrais dire d'un seul mot, avoir un idéal, voyez-vous, c'est avoir une raison de vivre.

Messieurs, nous préparons cette jeunesse non pour telle ou telle carrière, mais pour la vie. Si donner à l'homme un idéal, c'est donner une orientation à toute son existence, une raison et un ressort à tous ses actes, nous reconnaissons le le but dernier de l'éducation, le devoir le plus haut du maître.

C'est bien cette pensée qui, l'année dernière, animait l'orateur qui revendiquait ici pour l'Université le droit de former non seulement les esprits, mais les consciences. Ce droit, je ne crois pas avoir besoin de l'affirmer de nouveau. L'éducation est, à nos yeux, inséparable de l'instruction. L'enfant qui nous est confié, nous en devons faire un homme, un homme complet, n'ayant pas seulement le corps bien portant et l'esprit bien fait, mais ayant aussi la conscience bien faite et bien portante, c'est-à-dire ayant appris à connaître tous ses devoirs, ayant réfléchi sur leur fondement et sur leur nécessité, et s'étant préparé à les remplir. L'histoire d'une vie humaine, c'est l'histoire de la lutte d'un être vivant, pensant et conscient, contre la souffrance physique, contre l'erreur et contre le mal moral. Le jeune homme qui sort de nos mains doit être également prêt pour ce triple combat.

Jamais plus qu'en ces dernières années, l'Université ne s'est préoccupée de cette partie essentielle de sa tâche. Dans toutes les réformes poursuivies depuis 1880, touchant la discipline, des travaux et des jeux, les relations des maîtres et des élèves, la nature des peines et des récompenses, apparaît la préoccupation constante du développement propre de l'éducation.

Mais, cette tâche est-elle terminée, et n'est-ce pas surtout en ce domaine qu'on a le droit de dire qu'il y a toujours quelque chose à faire !

Messieurs, il y a un an j'essayais de

Ordre Patriotique des Fils d'Amérique.

Camp d'Etat de la Louisiane.

Samedi 15 août 1891.

Au meeting du Comité Exécutif de l'Ordre Patriotique des Fils d'Amérique, tenu à la salle de ses séances, No 88 rue du Camp, le Comité s'adressera, dans son rapport, présenté la correspondance suivante. Le tout a été approuvé à l'unanimité.

A M. E. Evariste Meico,
21 Commercial Place, Nlle-Orléans, Lne.
15 août.

Monsieur,

Une fête doit être donnée sous les auspices de l'Ordre Patriotique des Fils d'Amérique, le 30 et 31 août, au bénéfice des Professeurs des Ecoles Publiques de notre ville.

Ce désire qu'à l'ouverture de cette fête, vous prononciez une allocution sur ce sujet "Les professeurs des Ecoles Publiques."

Le Comité vous prie respectueusement de vouloir bien ajouter à l'éclat de cette fête en prononçant le discours.

Tout à vous.

Le Comité : A. B. BOOTH,
J. N. W. OTTO
J. G. STENDEL.

MM. MOINE & CAHN,
Avocats,
No 21 Commercial Place.

Nouvelle-Orléans, Lne. 15 août 1891.

A MM. A. B. Booth, J. M. W. Otto et J. G. Stendel, comité, en ville :

Messieurs,

J'ai reçu la lettre dans laquelle vous me priez de prendre la parole sur ce sujet "les professeurs des Ecoles publiques" à la fête qui doit être donnée par l'Ordre Patriotique des Fils d'Amérique aux Vieux Grenadiers. Bien que le soin bien résolu à me renfermer strictement dans l'exercice de mes devoirs professionnels, l'invitation que vous m'adressez est si flatteuse que je n'y puis résister. J'ai cepte avec grand plaisir. Je ne puis mieux faire comprendre à quel point j'apprécie cette gracieuseté de votre part, qu'en me mettant complètement à votre service pour contribuer au succès de ce festival.

Tout à vous.

EVARISTE MOIRE.

Le comité s'excuse également apprové tout le programme de la fête, qui comprend un grand feu d'artifice, des courses, des manœuvres militaires, de la musique, des jeux d'exercice de sport, et un bal.

Le programme entier sera publié dans toute la presse quotidienne.

Il y a dans la fête en question des divertissements assez variés pour satisfaire tous les goûts.

Il est de notre intérêt de soutenir des professeurs des Ecoles Publiques et tous les bénéficiaires de droit.

Il a été reçu également des demandes de billets accompagnées d'argent, de l'Association de Bienfaisance Mutuelle Américaine, de l'Association des Screwmen, de Mr. H. Hershfeld et Cie, M. Heinemann, du Orleans Council No 607 A. L. of H., et des frères Pinski.

10 août—

INSTITUTIONS.

INSTITUT MARKEY-PICARD

373 Avenue de l'Esplanade, N. O.

Pensionnat et Externat pour jeunes filles et Ecole primaire pour petits garçons.

Réouverture des classes Mardi, 1er Septembre. Pour informations, un Prospectus s'adresser à l'Institut.

12 août—2m Dim Mar Jeu

Académie des Dames Ursulines.

Nouvelle-Orléans.

La fête réouverture des classes de cette célèbre Institution aura lieu cet année, lundi, 7 septembre. Les élèves trouveront tous les avantages d'une éducation distinguée, soudée et religieuse. L'Anglais y est enseigné aussi parfaitement que le Français non seulement par bien des mais également par pratique, et le plus grand soin est donné à la santé et au confortable des élèves. La musique y est cultivée avec un soin spécial.

Pour plus de renseignements s'adresser à la

REV. MERE SUPERIEURE,
Boîte 95, Nouvelle Orléans, Lne.

16 août—3 dim

UNIVERSITE TULANE

De la Louisiane.

L'Université Tulane, comprend le Collège, l'Ecole Supérieure, le Collège Monumental de Sainte Newcomb pour jeunes femmes. Départements de Droit et de Médecine. Le Collège a quatre cours parallèles Classique, Littéraire, Scientifique et de Génie. Il y a aussi un cours spécial d'électricité. La prochaine session annuelle des Départements Académiques inclus le Collège H. Sophie Newcomb commencera le 1er octobre. Le Département de Loi commencera le 16 novembre. Le Département Médical le 19 octobre.

Pour des catalogues s'adresser au Secrétaire de l'Université Salle Tulane.

WM PRESTON JOHNSTON,
Président.

2 août—2m

COLLÈGE JEFFERSON,

Paroisse St-Jacques, Lne,

SOUS LA DIRECTION DES FRÈRES MARISTES,

situé à College Point, sur les rives du Mississippi, à 50 milles en amont de la Nouvelle Orléans avec laquelle il est en communication toutes les heures par bateaux à vapeur ou par les lignes des chemins de fer de la Vallée du Mississippi et du Texas Pacific.

Conditions modérées.

La session commence le 6 octobre. Pour renseignements, s'adresser au Très Rév. THOMAS HENRY, Couvent P. O., paroisse St-Jacques, Lne.

26 juil—au 8 oct

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

L. DERMIGNY,

126 West 25th street, New York.

Dépot général de journaux français.

Même prix qu'en France.

Le *Petit Journal*, le *Petit Parisien*, la *Lanterne*, l'*Echo du Nord*, leurs *Suppléments* illustrés, la *Mode Nouvelle*, le *Petit Journal pour rire*, le *Jour et la Nuit*, la *Vie Populaire*, le *Petit Journal pour rire*, le *Monde illustré*, le *Journal Amusant*, le *Rire*, etc., etc.—Envoi par la poste affranchissement en plus.

Remises aux marchands.

La librairie se charge de procurer à ses clients tous livres ou publications françaises.

9 août Dim

Monsieur LENFANT,

Ex-premier chef de l'Opéra français, VIOLONCHANT. Leçons en français et en anglais. Attention spéciale donnée aux jeunes gens. Prix modéré. Leçons données à la résidence des élèves. 113 rue Valence. 9 août—1 Dim

Avis.

Nlle-Orléans, le 1d juillet 1891.

Sachant depuis mon enfance que mon nom de famille Montjoie et le prénom Bernard étaient autrefois à rappeler Bernard, parce que mon grand-père s'appelait Felix Bernard Du Montjoie, j'ai l'honneur de vous signaler Bernard, afin que le public sût qui j'étais. Depuis quelque temps, j'ai signé F. B. Du Montjoie, généralement appelé F. B. Bernard. Je donne ceci à toute cette chose intéresse, que, dorénavant, je signerai mon véritable nom.

F. B. DU MONTJOIE,
No 455 rue N. Claiborne.

Office People's Ice Manufacturing Company.—Une assemblée générale des actionnaires de cette compagnie sera tenue le 1er septembre, au bureau de la compagnie, coin des rues Julie et Fulton.

EMILE KUNTZ, Président.

LEON SÉRE, Secrétaire.

31 juil—1m—21 par sem

JOHN D. BURGHARDT,
Plomb